

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 7 DECEMBRE 2022

DIRECTION GÉNÉRALE DGS/MH

Membres en exercice: 33

Délibération n° 81 - Budget annexe Energies Nouvelles 2022 - Décision modificative n° 1

Le sept décembre 2022, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le premier décembre 2022, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAULT, Maire.

Etaient présents:

M. HUNAULT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. TRIMAUD, Mme JARRET, Mme BOURDAIS, M. LE MOEL, M. KESKIN, Mme DEGRE, M. SINENBERG, M. EMERIAU, Mme CHAUVIN, Mme HEBERT, Mme RICHET, M. BARON, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés:

M. AMIOUNI a donné procuration à Mme CIRONMme PAYET a donné procuration à M. NOMARIM. BEASSE a donné procuration à Mme BOMBRAY

Secrétaire de séance : Mme HEBERT

OBJET: Budget annexe Energies Nouvelles 2022 - Décision modificative nº 1

EXPOSE

Afin de mettre en conformité les ouvertures de crédits avec les décisions prises il vous est proposé :

DECISION

1° - Sur l'exercice en cours, de voter les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Nature	Crédits supplémentaires à voter	Montant
	Chapitre 66 - Charges financières	
66111	Intérêts d'emprunts	100,00 €
	Chapitre 69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés	
6951	Impôts sur les bénéfices	1 500,00 €
		1 600,00 €

RECETTES

Nature	Crédits supplémentaires à voter	Montant
	Chapitre 70 - Ventes produits fabriqués, prestations de services, marchandises	
7087	Remboursement de frais	1 600,00 €
		1 600,00 €

2° - d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

ntiquo

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20221213-13-DE

Acte certifié éxécutoire de séance,

Réception par le Préfet : 13-12-2022

Publication le : 13-12-2022 HEBERT

Le Maire, Alain HUNAULT

CHATERINE

Fait et délibéré à Châteaubriant

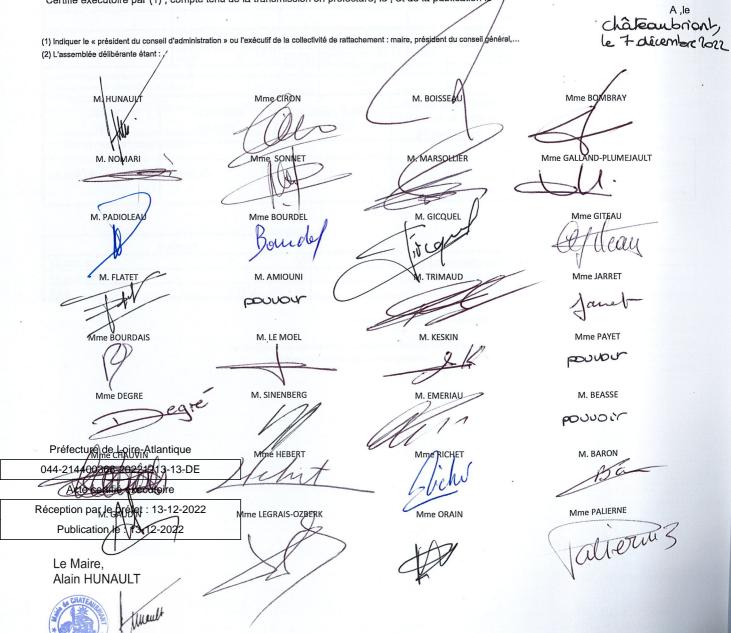
Les propositions sont adoptées à l'unanimité

A l'Hôtel de Ville, le 7 décembre 2022

Alain HUNAULT

Mis en ligne le 14/12/2022

		EXES	IV D
	ARRETE ET SIG	NATURES	l D
ombre de membres en exercice : &			
ombre de membres présents : 4 3		payment of the same of the sam	
ombre de suffrages exprimés : 4 3 OTES :	55		,
Pour : 0 33			le Naure
Contre : 0		CHATEAUS	Le Maure
Abstentions: 0		4	
ate de convocation : 1 er dec	embre 2022		* Z
			*/ 1/11/2011
résenté par (1), N. Alouin le Châteaubriant,	HAMBUT Anim C	to chapauboook	Rown HUNAULT
résenté par (1), 11. Alouin	la 7 décembre 70e	2	
le Chareambrian,	de l'accentactus		
Délibéré par l'assemblée (2), réunie	en session		
, le châteaubrier, le	- + decembre lock		
es membres de l'assemblée délibé	rante (2),		
A 1 A			
الداصنح Certifié exécutoire par (1) , compte t	tenu de la transmission en préfer	cture le et de la publication le	
erille executore par (1), compte t	cha de la transmission on protec	otalio, io , ot do la pablication.	
			châtean
	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	chement : maire, président du conseil général,	le 7 déces
	ation » ou l'executif de la collectivité de l'atta	/	
	ation » ou l'executif de la collectivite de l'atte		
	ation » ou l'executir de la collectivite de l'atte		
L'assemblée délibérante étant : /			Mary Dodgspay
	ation » ou l'executir de la collectivite de ratia Mme CIRON	M. BOISSEAU	Mme BOMBRAY
t) L'assemblée délibérante étant : /			Mme BOMBRAY
l) Indiquer le « président du conseil d'administra 2) L'assemblée délibérante étant : / M. HUNAULT			Mme BOMBRAY
) L'assemblée délibérante étant : /			Mme BOMBRAY



Page 20